

Consultation publique sur le renouvellement de la politique culturelle du Québec

Mémoire présenté par la Ville de Victoriaville

Victoriaville, avril 2016

Ville de Victoriaville

Moteur de développement régional du Centre-du-Québec, Victoriaville offre un milieu de vie unique où la santé globale et le développement durable sont mis de l'avant par des actions concrètes.

Population (2014)
45,232 habitants

Budget annuel
70 millions \$

Population active
22,000 personnes

Services municipaux porteurs des dossiers culturels :

Service du loisir, de la culture et de la vie communautaire
Service de la gestion du territoire – Division patrimoine

Politiques et ententes culturelles :

Politique des arts et de la culture
Politique du patrimoine
Entente de développement culturel
Entente de soutien aux arts et aux lettres

Deux bibliothèques publiques autonomes :

Inscription et accès aux services gratuits
Près de 20 000 usagers inscrits
Collection : 130 000 documents
2,8 documents imprimés par habitant

Un musée : site historique national regroupant deux espaces d'exposition et deux lieux d'animation

Un centre de création théâtrale : plus de 500 créations depuis 40 ans

Un centre de diffusion culturelle : 1 salle de plus de 800 places et 1 salle de 350 places, un centre d'art contemporain, un diffuseur pluridisciplinaire majeur en arts de la scène : plus de 100 spectacles par an

Une salle multifonctionnelle : 500 places

Un centre de diffusion en arts visuels actuels (centre d'artistes autogérés)

Une société d'histoire et de généalogie

Un économusée

Trente-trois organismes culturels reconnus et soutenus par la Ville

Dix fêtes et événements culturels annuels dont le Festival international de musique actuelle et le Concours solistes et petits ensembles de la FHOSQ

Puis, deux librairies agréées, un cinéma, trois stations de radio, un journal bihebdomadaire, une télévision communautaire

Victoriaville tient, par le présent mémoire, à signifier son implication et l'importance qu'elle accorde à la culture et souhaite développer encore davantage dans les prochaines années. Les fondements, les principes, les orientations exposés ici sont ceux que proposera le conseil municipal le 2 mai prochain avec l'adoption de sa nouvelle Politique de développement des arts et de la culture.

À Victoriaville, comme ailleurs au Québec, plusieurs événements et organismes culturels sont nés et se sont formés dans les années 1980 et 1990 nécessitant des services, du soutien, des équipements. Plusieurs études et projets d'équipements et d'infrastructures ont réclamé ou été des éléments déclencheurs de l'intervention culturelle locale. Dans un contexte de responsabilité partagée avec les citoyennes et les citoyens, les créateurs et les gouvernements, Victoriaville adopte donc sa première politique culturelle en 1998, suivi de l'adoption des plans d'action et de six ententes de développement culturel avec le ministère de la Culture et des Communications du Québec (MCCQ). Ces ententes totalisant un investissement de plus d'un million et demi pour la réalisation d'une centaine de projets de développement culturel à Victoriaville. De nombreuses collaborations avec la MRC d'Arthabaska ont agi de levier de développement important sur le dynamisme culturel de la région. Victoriaville a également pu bénéficier de programmes en matière de patrimoine et d'ententes avec le Conseil des arts et des lettres du Québec (CALQ) servant à la consolidation des organismes culturels professionnels de Victoriaville et au soutien à la création artistique pour les artistes et les organismes culturels.

Victoriaville a également développé différentes stratégies pour l'amélioration du soutien aux organismes et favorisé l'éclosion et le soutien des fêtes et des événements. Elle a reconnu plusieurs nouveaux organismes culturels, a accueilli le colloque *Les arts et la Ville en 2010* et remis sur pied un diffuseur de spectacles professionnels pluridisciplinaires. L'automne dernier, avec l'aide gouvernementale, de nombreux partenaires et des citoyennes et des citoyens, Victoriaville a ouvert les portes d'une infrastructure majeure de diffusion culturelle, le *Carré 150*.

Reconnaître l'importance de la culture comme pôle de développement

Victoriaville considère opportun de réaffirmer, dans sa toute nouvelle politique culturelle, l'importance qu'elle accorde à la culture. Elle souhaite revoir son intervention culturelle dans le sens de la relation culture et développement, intégrer la culture dans les préoccupations du développement durable et intégrer à la culture des enjeux sociaux, économiques et environnementaux.

Trois aspects seront traités ci-après :

- 1) Les grands principes servant de fondement à la politique culturelle**
- 2) La culture dans la perspective de développement durable**
- 3) La force des créateurs et des acteurs culturels en région et l'importance du soutien**

1) Les grands principes servant de fondement à la politique culturelle

Tel qu'affirmé dans sa Politique de développement des arts et de la culture, la Ville de Victoriaville appuie son intervention sur des fondements qui rejoignent ceux proposés dans le cadre de cette consultation, principalement en ce qui concerne :

- Le caractère incontournable de la culture.
- La notion d'identité, de spécificité et de différenciation qui permet à la collectivité de se définir, de se distinguer et de s'affirmer.

Et sans contredit :

- La participation des citoyennes et des citoyens qui représente un des trois axes d'intervention que nous avons identifié dans notre nouvelle politique culturelle :

La participation à la vie culturelle de l'ensemble des citoyennes et des citoyens incarne les valeurs de démocratie et d'ouverture souhaitées dans notre milieu de vie. Elle est non seulement le reflet du dynamisme et de la qualité de vie d'un milieu et de sa population, mais également révélatrice de l'importance accordée aux arts et à la culture.

La création artistique et les interventions culturelles prennent tout leur sens lorsqu'elles sont partagées et diffusées au sein de la communauté.

Les citoyennes et les citoyens sont les spectateurs, les visiteurs, ils sont les premiers à agir sur le développement des services culturels par leurs attentes, leurs besoins, leur participation.

L'art et la culture doivent être accessibles à toutes les citoyennes et tous les citoyens.

Toutes les citoyennes et tous les citoyens doivent être interpellés par différentes formes de manifestations artistiques et culturelles.

Les initiatives culturelles des citoyennes et des citoyens se doivent d'être encouragées.

La culture s'impose également comme un facteur incontournable pour favoriser le rapprochement entre la population établie et les nouveaux arrivants.

Quelques-unes des priorités que nous souhaitons aborder et voir se développer dans ce sens :

- La participation des citoyennes et des citoyens de tous âges et de toutes conditions sociales.
- L'émergence d'activités culturelles d'éveil à la culture.
- Le contact des citoyennes et des citoyens avec les artistes et la création artistique.
- Des modes d'information adaptés aux différents groupes de citoyens.
- La diversification de l'offre culturelle.
- La valorisation des pratiques amateurs et l'encouragement des initiatives culturelles.
- Les échanges culturels, les jumelages et les activités présentant la diversité culturelle.
- Le développement des connaissances artistiques des citoyennes et des citoyens et l'initiation aux arts et à la culture.
- La valorisation de la pratique culturelle.

2) La culture dans la perspective de développement durable

La vitalité culturelle comme vecteur de développement durable s'avère un principe de base à la Politique de développement des arts et de culture de la Ville de Victoriaville. Victoriaville conçoit le développement de la culture comme une dimension structurante du développement local.

Victoriaville étant reconnue comme un chef de file en matière de développement durable, elle adhère aux principes proposés par le ministère de la Culture et des Communications dans l'Agenda 21 de la culture du Québec qui fait de la culture une composante essentielle de la société en lien avec la viabilité économique, l'équité sociale et la responsabilité environnementale.

L'art et la culture sont des leviers importants sur les plans créatif, social, économique et touristique et doivent s'arrimer à l'ensemble des enjeux sociaux et favoriser des actions concrètes en faveur de : la diversité culturelle, l'utilisation durable des ressources culturelles, la créativité et l'innovation.

Quelques-unes des priorités que nous souhaitons aborder et voir se développer dans ce sens :

- La reconnaissance et le rayonnement des créateurs, des œuvres et des organismes culturels.
- La reconnaissance, la sauvegarde et la mise en valeur de nos richesses culturelles collectives.
- La création, l'acquisition et la diffusion des œuvres et des contenus culturels, notamment des œuvres d'art et de l'art public.
- Les maillages entre la culture et les autres secteurs d'activités par les partenariats entre les acteurs culturels et les entreprises; les activités, les échanges et les collaborations culturelles avec les milieux scolaires, les divers établissements et organismes du milieu; le réseautage entre les acteurs du milieu.
- La créativité et les projets culturels catalyseurs de revitalisation, de développement et d'innovation et de productions responsables.

3) La force des créateurs et des acteurs culturels en région

Les artistes, les travailleurs culturels, les organismes et les institutions culturelles sont les porteurs de la vie culturelle, il est essentiel de reconnaître leur force créatrice et leur rôle dans la communauté.

Le développement et le soutien de la pratique artistique et culturelle doivent s'exercer par la mise en place de conditions appropriées et favorables à l'éclosion de nouvelles initiatives et à la réalisation de projets culturels mobilisateurs.

Permettre à la communauté artistique de travailler et de se renouveler chez nous, en région, représente un outil indéniable au développement local et régional par des retombées et une diversification économiques, par l'effet de cohésion de la culture dans la communauté et par son important pouvoir d'attractivité.

Le développement du mécénat en culture, les contributions qui proviennent d'entreprises du milieu, les coproductions et les collaborations des organismes, le partage des ressources deviennent des leviers importants qui permettent de partager la responsabilité du développement des arts et de la culture. Avec l'implication de plusieurs partenaires, notamment du gouvernement du Québec, la Ville peut assurer un meilleur soutien à une plus grande diversité des expressions artistiques.

Quelques-unes des priorités que nous souhaitons aborder et voir se développer dans ce sens :

- Le développement de la relève et à la rétention des artistes et des travailleurs culturels chez nous, en région.
- L'amélioration du soutien aux organismes et des conditions de pratique des organismes dans les différents secteurs des arts et de la culture.
- La diversité des pratiques artistiques et culturelles.
- Les activités de réseautage des acteurs culturels et la formation de structures et de regroupements artistiques.
- Des mesures incitatives visant l'encouragement des commandites en culture et la mise en place d'un système de mentorat affaire/artiste/organisme pour l'implication des milieux d'affaires en culture.

En guise de conclusion

Le développement des arts et de la culture est un projet collectif, ainsi la Ville de Victoriaville considère essentiel que le gouvernement du Québec, par le biais de sa politique culturelle, démontre clairement son implication et son partenariat avec les municipalités et les MRC pour garantir l'accessibilité à une culture diversifiée et de qualité à l'ensemble des citoyennes et des citoyens du Québec, en région comme dans les grands centres. Les investissements gouvernementaux en culture sont essentiels à la vitalité culturelle, au maintien et au développement de l'intervention des municipalités en culture.

Afin que la culture en région soit forte et vivante, les partenariats sont nécessaires par le biais, notamment :

- Des ententes de développement culturel souples et d'un minimum de trois ans.
- Des ententes de soutien aux créateurs et aux organismes du secteur des arts et des lettres.
- Des ententes pour la protection et la mise en valeur du patrimoine.
- Des ententes régionales de développement culturel et de concertation (pour l'arrimage d'actions régionales).
- Des mesures incitatives de soutien à la culture pour les entreprises.
- Des ententes interministérielles pour l'implication des écoles et du milieu de la santé, notamment, en culture.
- La promotion et la valorisation de la culture et de la pratique culturelle des citoyennes et des citoyens.